



ACTU DU PRESIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNC

president.national@unc.fr

N°81 - AVRIL 2023



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers présidents, chers amis,

j'ai participé, jeudi 6 avril dernier, à une importante réunion pilotée par l'ONaC-VG sur la réorganisation des conseils départementaux pour les combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation. L'un des objectifs de cette réorganisation consiste en la diminution du nombre de membres au sein de ces conseils, en cohérence avec la reconfiguration actuelle du monde combattant.

Aussi, afin de préparer au mieux cette réunion et pouvoir préciser le poids de l'UNC par rapport aux autres associations, j'avais souhaité avoir de votre part une photographie instantanée de la répartition de vos effectifs dans votre département entre les 7 catégories d'adhérents (39/45, Indochine, AFN, Opex, soldats de France, veuves et associés).

Vous pouvez légitimement vous demander pourquoi le siège n'a pas les éléments directement en sa possession.

Nous avons en effet le fichier des abonnés-adhérents « Alizé », géré par le prestataire EDIIS. Encore faut-il qu'il soit complet, à jour. Or cela n'est pas le cas pour beaucoup de fédérations. Je ne parle même pas de l'âge de nos adhérents, renseigné dans moins de 10% des cas. Nous avons également le document qui doit être envoyé à chaque paiement de tiers, qui doit donner le nombre d'adhérents, en précisant leur catégorisation. Encore un fois, tout le monde ne fait pas l'effort d'apporter cette dernière précision.

A l'heure où vous lisez ces lignes, toutes les fédérations n'ont pas encore répondu, ce qui m'étonne, me navre, voire m'inquiète et m'indigne lorsqu'on insinue parfois que le national se veut être un « *Big Brother* » via de sournoises pratiques de « flicage ».

Ainsi donc, nous n'avons pas la capacité de nous compter collectivement de façon instantanée, ce qui est pour le moins gênant, d'un point de vue comptable et statutaire !

Mais c'est encore plus embarrassant quand il s'agit de notre avenir, dans un environnement associatif concurrentiel où il faut savoir montrer et démontrer notre poids devant les pouvoirs publics, par exemple pour siéger dans les conseils départementaux de l'ONaC-VG. Ainsi, par exemple, combien avons-nous d'AFN ou de soldats de France dans nos rangs ? Sommes-nous vraiment la 1^{re} association Opex ? Combien avons-nous d'adhérents titulaires de la carte du combattant ? Combien en aurons-nous dans 10 ans ? Bref, l'UNC, combien de divisions ??

A l'heure où nos effectifs décroissent de manière inéluctable, il est urgent d'être capable de pouvoir mener une réflexion prospective pour prendre les nécessaires décisions stratégiques afin d'anticiper les dramatiques conséquences de l'érosion démographique.

Sans tableaux de bord opératoires, nous sommes aveugles et il n'est pas possible d'avoir le temps d'avance qui nous permettra de prendre les bonnes décisions pour assurer la pérennité de notre association, mais aussi pour préserver sa représentativité.

Je vous demande chers amis de nous aider à bâtir l'UNC de demain. Cela passe par un effort conséquent de votre part. Nous avons des instruments efficaces. Utilisez-les !

Hervé Longuet
Président national

L'ACTUALITÉ DU PRÉSIDENT NATIONAL



Jeudi 30 mars, le président national assistait à un colloque organisé par l'association Solidarité Défense sur le thème « Accompagner la blessure psychique du militaire ».

A l'origine de ce colloque, le constat, fait par tous ceux qui s'en occupent, qu'un blessé psychique entouré par ses proches est beaucoup plus susceptible de s'engager dans la voie du rétablissement qu'un blessé solitaire, même s'il est effectivement pris en charge par les dispositifs d'accompagnement.

Solidarité Défense a voulu faire le point sur les dispositifs de soutien des proches des blessés psychiques mais également explorer ce qui pourrait être amélioré, tant par l'institution que par les associations.

Ouverte par le chef d'état-major des armées et clôturée par Mme Miralles et M. Lecornu, cette journée a été rythmée par quatre tables rondes riches en échanges et témoignages, composées d'experts médicaux, de militaires, de blessés, de leur famille et d'acteurs sociaux.

- Au-delà du blessé, l'onde de choc sur l'entourage : la blessure psychique rejait sur l'entourage du soldat blessé, tout à la fois victime collatérale mais aussi premier recours du militaire.
- La blessure psychique, enjeu pour les armées : le durcissement des conflits a entraîné l'augmentation du nombre de cas de syndromes post-traumatiques chez les militaires déployés en opération ; au-delà de sa dimension personnelle, parfois dramatique, il impacte aussi les armées.
- État des lieux des dispositifs d'accompagnement existants : un accompagnement réussi du blessé nécessite de mobiliser l'ensemble d'un réseau d'acteurs institutionnels (cellules d'aide aux blessés, unités, Action sociale aux armées, Office national du combattant...) ou associatifs..
- Prendre en compte et en charge l'entourage du blessé pour une approche globale : pour autant, les proches, souvent peu au fait de cette pathologie, sont rarement pris en compte, encore moins en charge.

L'UNC, avec son comité d'aide aux blessés et ses référents départementaux, comme cela l'a été rappelé dans ce colloque, à toute sa place dans l'accompagnement de nos camarades blessés dans leur chair et dans leur âme. La solidarité vis-à-vis de nos blessés est un des axes majeurs de notre association.

ACTUALITÉS



DIÊN BIÊN PHU

Alors qu'un important chantier d'urbanisation va être entrepris sur le site de la bataille de Diên Biên Phu et que des centaines de corps de combattants français reposent encore sur ce site, beaucoup se sont émus du sort des dépouilles de nos soldats qui risquaient de finir dans des fosses communes, alors que les autorités françaises ne semblaient pas s'en émouvoir.

Voici la réponse sur le sujet de Mme Patricia Miralles, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

« La France a une obligation de sépultures perpétuelles pour tous ceux qui sont morts pour elle. Elle est inscrite dans la loi de la première guerre mondiale sauf bien entendu lorsque les familles souhaitent récupérer les corps. Dans le cas particulier du Vietnam, une doctrine s'est forgée dans le temps en accord avec le Gouvernement vietnamien et avec les associations de combattants : les corps doivent être rapatriés en métropole dans la nécropole du Mémorial des guerres en Indochine à Fréjus. Les associations de combattants m'ont confirmé encore la semaine dernière qu'elles ne souhaitent pas que nous dérogiions à cette règle bien établie pour la guerre d'Indochine. Cela nécessite dans un premier temps d'organiser avec les autorités vietnamiennes les modalités d'information de l'ambassade et de conservation des corps lors de leur découverte. Je sais que les autorités vietnamiennes sont particulièrement vigilantes et respectueuses sur ce point. Dans un second temps, il convient d'organiser concrètement les modalités de rapatriement en mettant à jour l'accord franco-vietnamien qui date de 1986 relatif au rapatriement des corps de militaires français au Vietnam.

La France n'oublie aucun de ses combattants, quel que soit le nombre d'années ou des kilomètres qui nous séparent de leur sacrifice. C'est dans cet esprit que je serai présente le 8 juin pour la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine à la nécropole du Mémorial national de Fréjus. Les dépouilles seront retrouvées à Diên Biên Phu ou ailleurs au Vietnam et retrouveront leurs frères d'armes qui sont déjà au mémorial. »

RETROSPECTIVE

Mercredi 15 mars

Réunion budgétaire

Vendredi 17 mars

Conseil d'administration national

Lundi 27 mars

Réunion de travail avec le général commandant le service militaire adapté

Vendredi 31 mars

Réunion du G12 présidée par la secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire Ravivage de la Flamme par l'UBFT

Jeudi 13 avril

Déjeuner de travail avec le service du commissariat des armées sur le thème des blessés

AGENDA

Jeudi 20 avril

Signature d'une convention avec la FNASOR

Dimanche 30 avril

Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation

Samedi 6 mai

Assemblée générale de l'UNC-44

Mercredi 10 mai

Déjeuner de travail avec les Ailes brisées

Vendredi 12 mai

Comité consultatif social et solidarité
Comité consultatif communication et réseaux sociaux

Jeudi 16 mars

Bureau national

Dimanche 26 mars

61^e anniversaire de la fusillade de la rue d'Isly à Alger

Jeudi 30 mars

Colloque sur les blessés organisé par Solidarité défense

Jeudi 6 avril

Réunion de l'ONaC-VG sur les conseils départementaux

Vendredi 14 avril

Réunion sur la « mémoire combattante » avec le conseil supérieur de la fonction militaire

Mercredi 19 avril

Réunion de travail avec le contrôle général des armées sur les pupilles de la Nation
Entretien avec le grand chancelier de la Légion d'honneur

Vendredi 28 avril

Déjeuner de travail avec la générale directrice du service national et de la jeunesse du ministère des Armées

Jeudi 4 mai

Déjeuner de travail avec le secrétaire général de la garde nationale

Lundi 8 mai

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Jeudi 11 mai

Entretien avec la secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et du SNU

Samedi 13 mai

Assemblée générale statutaire de l'UNC
Conseil d'administration national